



ETAT DE FRIBOURG  
STAAT FREIBURG

Conseil d'Etat CE  
Staatsrat SR

Rue des Chanoines 17, 1701 Fribourg

T +41 26 305 10 45, F +41 26 305 10 48

[www.fr.ch/ce](http://www.fr.ch/ce)

Aux médias accrédités auprès de la  
Chancellerie d'Etat

*Fribourg, le 1<sup>er</sup> avril 2019*

Communiqué de presse

## **Comptes 2018 : des résultats qui permettent d'anticiper avec confiance les défis à venir**

*Grâce à des revenus extérieurs supérieurs au budget et une bonne maîtrise des dépenses, les comptes 2018 de l'Etat de Fribourg présentent un bénéfice de 1,7 million de francs après opérations de clôture. Concernant les investissements réalisés, ceux-ci augmentent sensiblement. En attribuant près de 70 millions de francs aux fonds et aux provisions, le Conseil d'Etat anticipe plusieurs défis auxquels il s'agira de faire face, tels que la réforme fiscale, l'assainissement de la Caisse de prévoyance ou encore celui du bilan financier de l'HFR.*

Dans sa séance du 19 février 2019, le Conseil d'Etat a arrêté les résultats des comptes 2018 qui se présentent de la manière suivante :

- > un excédent de revenus du compte de résultats s'élevant à 1,7 million de francs ;
- > un excédent de dépenses de 136,4 millions de francs au compte des investissements ;
- > un excédent de financement de 10,1 millions de francs ;
- > un degré d'autofinancement de 107,4 %.

<b>Compte de résultats</b>	<b>Comptes 2018</b>	<b>Budget 2018</b>	<b>Variations</b>	<b>Comptes 2017</b>
	en millions de francs	en millions de francs	en millions de francs	en millions de francs
Revenus	<b>3584,0</b>	3508,0	+ 76,0	3546,2
Charges	<b>3582,3</b>	3507,8	+ 74,5	3530,0
Excédent de revenus / de charges (-)	<b>+ 1,7</b>	+ 0,2	+ 1,5	+ 16,2

Avant opérations de clôture, le compte de résultats enregistre un excédent de revenus de 70,8 millions de francs.

## I. Une importante progression des revenus

Les revenus de l'exercice 2018 s'élèvent à 3584 millions de francs, soit un chiffre de 2,2 % supérieur par rapport au budget. La situation se présente comme suit :

Revenus	Comptes 2018	Budget 2018	Comptes 2017	Variations par rapport au budget 2018	Variations par rapport aux comptes 2017
	en millions de francs	en millions de francs	en millions de francs	en millions de francs	en %
Fiscalité cantonale	1361,3	1337,6	1320,8	+ 23,7	+ 3,1
Revenus des biens, taxes, émoluments	435,0	370,7	414,7	+ 64,3	+ 4,9
Transferts	1688,3	1658,3	1678,2	+ 30,0	+ 0,6
Autres (fonds, finance-ments spéciaux, imputations internes)	99,4	141,4	132,5	- 42,0	- 25,0
<b>Total</b>	<b>3584,0</b>	<b>3508,0</b>	<b>3546,2</b>	<b>+ 76,0</b>	<b>+ 1,1</b>

La progression des revenus constatée entre le budget et les comptes s'explique notamment par une croissance globale des revenus des biens et des revenus de transferts, en particulier :

- > une augmentation de la fiscalité cantonale, due principalement aux impôts des personnes morales et à ceux sur les gains en capital ;
- > le versement de la part au bénéfice de la BNS de 49,3 millions de francs, alors qu'aucun versement n'était attendu au budget ;
- > la croissance dans les transferts provenant en grande partie de la progression significative de la part à l'impôt anticipé (+ 6,8 millions de francs). Les revenus relatifs aux dédommagements de collectivités publiques croissent également, notamment ceux liés à la participation de la Confédération pour l'aide sociale pour les demandeurs d'asile et les réfugiés ainsi que pour les mesures d'intégration (+ 11 millions de francs) et à la participation de la HES-SO//FR (+ 6,4 millions de francs). A noter que plusieurs de ces revenus sont directement liés à des charges.

La diminution des revenus relatifs aux fonds et financements spéciaux est due aux opérations de clôture, et en particulier au renoncement à un prélèvement sur la provision BNS et à un prélèvement plus faible que prévu sur le fonds d'infrastructures, en ligne avec les investissements concernés.

## II. Des charges maîtrisées

Le total des charges de fonctionnement de l'année 2018 s'élève à 3582,3 millions de francs, soit 74,5 millions de francs ou 2,1 % de plus qu'au budget. Cette différence est imputable aux opérations de clôture et à l'attribution à des fonds.

Charges	Comptes 2018	Budget 2018	Comptes 2017	Variations par rapport au budget 2018	Variations par rapport aux comptes 2017
	en millions de francs	en millions de francs	en millions de francs	en millions de francs	en %
Personnel	1286,5	1279,7	1263,1	+ 6,8	+ 1,9
Transferts	1685,8	1675,5	1652,7	+ 10,3	+ 2,0
Consommation de biens et services	359,5	364,0	358,0	- 4,5	+ 0,4
Amortissements	86,7	103,3	93,4	- 16,6	- 7,2
Charges financières et comptables	35,6	35,9	35,2	- 0,3	+ 1,1
Financements spéciaux	128,2	49,4	127,6	+ 78,8	+ 0,5
<b>Total</b>	<b>3582,3</b>	<b>3507,8</b>	<b>3530,0</b>	<b>+ 74,5</b>	<b>+ 1,5</b>

Ce tableau appelle les remarques suivantes :

- > la croissance de la masse salariale de 23,4 millions de francs par rapport aux comptes 2017 (+ 1,9%) découle avant tout de l'augmentation du nombre de postes occupés de quelque 102 unités principalement dans le secteur de l'enseignement et des revalorisations salariales (+ 0,3% d'augmentation réelle des salaires notamment) ;
- > les charges de personnel excèdent le budget de 6,8 millions de francs (+ 0,5%). Cet écart s'explique pour l'essentiel par des dépenses supplémentaires de personnel à la HES-SO//FR et à l'Université, charges entièrement compensées par des ressources extérieures ;
- > les subventions accordées sont en progression par rapport au budget en raison, d'une part, de la croissance du volume des contributions en faveur d'institutions pour personnes handicapées dans et hors canton, des subventions en matière d'aide sociale dans le domaine de l'asile, des aides pour la réduction de primes d'assurance maladie, et d'autre part de charges plus importantes que prévu pour les frais d'accompagnement dans les EMS ;
- > le montant relatif aux financements spéciaux s'explique par l'attribution à divers fonds et provisions ainsi que par les opérations de clôture (cf. IV).

### III. Des investissements en progression par rapport au dernier exercice

	Comptes 2018	Budget 2018	Comptes 2017
	en millions de francs	en millions de francs	en millions de francs
Dépenses d'investissements	179,3	207,1	139,1
Dépenses d'entretien des bâtiments et des routes	39,0	34,5	39,2
<b>Total</b>	<b>218,3</b>	<b>241,6</b>	<b>178,3</b>
Autofinancement en % des investissements nets	107,4	57,7	110,9

Les dépenses du compte des investissements sont inférieures à ce qui avait été estimé au programme de l'année 2018. Le volume d'investissement 2018 excède par contre largement celui de l'année précédente (+ 40,2 millions de francs, soit + 28,9 %). Cette augmentation est due en particulier à des achats, des transformations et constructions d'immeubles.

En cumulant les investissements bruts et les crédits dépensés pour entretenir les bâtiments et les routes, le volume total des travaux atteint 218,3 millions de francs, soit 5,8 % des dépenses brutes totales de l'Etat, un chiffre supérieur à l'année précédente (2017 : 4,9 %).

### IV. Attributions aux provisions, fonds et charges extraordinaires

Au vu du résultat favorable des comptes 2018, le Conseil d'Etat a décidé de procéder à des attributions à des fonds et des provisions afin d'anticiper différentes charges qui impacteront de manière importante les finances de l'Etat dès les prochains exercices, notamment :

- > 15 millions de francs pour faire face aux conséquences financières qui découleront de la réforme de la fiscalité des entreprises et du financement de l'AVS (RFFA), en particulier dans la perspective d'assurer l'aide financière temporaire prévue en faveur des communes et des paroisses. La provision constituée au fil des années permettra de financer cette compensation, dont le montant s'élèvera à au moins 83 millions de francs ;
- > 15 millions de francs pour permettre à l'HFR de réduire partiellement et progressivement les pertes cumulées dans son bilan, dès lors que l'établissement hospitalier aura pris et mis en œuvre les mesures nécessaires pour parvenir à l'équilibre de ses comptes ;
- > 10 millions de francs afin d'anticiper les effets qu'auront les mesures envisagées dans le cadre de la révision du financement de la Caisse de prévoyance du personnel de l'Etat (CPPEF) sur les institutions subventionnées par l'Etat ;
- > 10 millions de francs pour renforcer le fonds d'infrastructures afin de compléter le préfinancement de certaines infrastructures nécessaires au développement du canton.
- > d'autres affectations concernant notamment les dépenses à venir pour l'assainissement de la décharge de La Pila, des rattrapages de facturations pour les hospitalisations hors canton ou encore un recours des assureurs-maladie dans le domaine des EMS.

## V. Conclusion

Le résultat 2018 respecte l'enveloppe budgétaire grâce une bonne maîtrise des charges et une progression importante des revenus. Outre les recettes fiscales des personnes morales qui ont progressé plus fortement qu'attendu, le résultat de la BNS a rendu possible une distribution majorée aux cantons et à la Confédération. La croissance importante et imprévue du produit de l'impôt anticipé profite également aux cantons. En ce qui concerne la part du canton à la péréquation financière fédérale, il faut relever qu'elle va continuer à diminuer au vu de l'évolution récente du dossier au plan fédéral.

Le Conseil d'Etat est satisfait du résultat des comptes 2018 : il relève notamment le développement de prestations publiques de qualité, un programme d'investissements soutenu ainsi que l'augmentation nette des effectifs du personnel. Il se réjouit également d'avoir pu renforcer et compléter les provisions et les fonds afin d'assumer les incidences financières qui découleront de la mise en œuvre de plusieurs projets stratégiques pour l'avenir de notre canton et d'appuyer plusieurs projets d'investissement majeurs. L'actualisation du plan financier de législature, dont les travaux viennent d'être lancés, sera l'occasion de mettre en lumière les perspectives financières de l'Etat à court et moyen terme.